

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 51 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 ^m »
10 » »	5 » 40 ^m »	7 » 34 ^m »	8 » 46 ^m »					*	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
(Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 7 Septembre.

Le *Soleil*, dont les préférences pour la monarchie parlementaire sont bien connues, mais qui accepte la République, publie au nom de ses amis un article important. Cet article semble une réponse à l'exclusion qui a été faite du général Pourcet, sénateur constitutionnel sortant, par le conseil général de la Haute-Garonne qui a dressé la liste de ses candidats au Sénat. Ce conseil général a désigné M. de Belcastel, légitimiste ; M. Niel, bonapartiste ; M. Sacaze, moitié légitimiste et moitié bonapartiste.

La pensée du *Soleil* et de ses amis est de préparer un pacte d'alliance entre les républicains modérés et les constitutionnels contre les radicaux.

Voici l'article :

La question des élections sénatoriales s'agit dans les sphères du gouvernement pour la direction qui doit leur être imposée, ainsi que dans les régions parlementaires, où l'on se préoccupe sérieusement de la situation nouvelle que le scrutin du 5 janvier 1879 pourra créer à la France et à la République.

Les conservateurs s'efforcent avec raison de faire prédominer dans les départements intéressés les considérations locales sur les intérêts de parti.

Les radicaux font des efforts pour que ce soit l'esprit de parti qui l'emporte sur les considérations locales.

Dans un temps normal, l'opinion des conservateurs, qui est la nôtre, aurait des chances sérieuses d'être adoptée par la grande masse des électeurs sénatoriaux.

Mais, dans la situation actuelle, on doit s'attendre à des élections sénatoriales empreintes d'un caractère exclusivement politique.

Ce sont les sénateurs élus le 5 janvier 1879 qui décideront de la majorité dans le Sénat, qui la maintiendront à droite ou qui la porteront à gauche.

L'intérêt politique est ici trop important pour que, des deux côtés, on ne fasse pas assaut d'efforts les uns contre les autres, soit pour conserver, soit pour conquérir la majorité dans le Sénat.

Dans l'ardeur d'une lutte aussi grave et aussi ardente, les considérations locales disparaîtront fatalement devant les considérations générales.

C'est un mal, mais c'est un mal prévu et inévitable auquel il faut se résigner. C'est aussi un motif de plus pour les conservateurs de lutter d'énergie et de désintéressement, d'ardeur et d'activité avec les radicaux.

Ecarter les radicaux du Sénat, tel doit être, avant tout, le but des conservateurs.

Là où les conservateurs peuvent espérer faire passer des candidats de droite, il est de leur devoir de ne rien épargner, ni sacrifices, ni démarches, pour assurer le triomphe de ces candidats.

Mais dans les départements où la majorité est d'avance assurée à des candidats de gauche, l'intérêt du pays et l'intérêt de la République conseillent aux conservateurs modérés, ainsi qu'aux républicains modérés, de s'entendre pour empêcher le succès des candidats radicaux.

Les conditions de cette alliance purement constitutionnelle varieraient selon les départements.

Là où la droite serait en majorité, ce sont les républicains qui voteraient pour un conservateur constitutionnel.

Là où la gauche aurait la majorité, ce sont les conservateurs qui voteraient pour un républicain modéré.

An surplus, tout en donnant des indications générales, nous reconnaissons que les élections sénatoriales se feront, sans doute, sous une impression du moment qui sera plus forte que toutes les tactiques préméditées à l'avance.

Le *Pays* et M. Paul de Cassagnac poursuivent en ces termes leur campagne à outrance contre « le Maréchal ».

Il paraît que le Maréchal voudrait donner sa démission, et la donner dans des conditions qui embarrasseraient les républicains.

Pauvre Maréchal !

Dire qu'il en est réduit à inspirer des terreurs analogues à celles qu'inspirerait une cuisinière qui rendrait son tablier avant que les maîtres aient eu le temps de trouver une remplaçante !

C'est triste, mais c'est mérité !

D'ailleurs nous ne croyons pas à cette velléité de départ précipité.

Ce n'est pas pour rien, ce n'est pas pour l'amour de l'art, que le maréchal de Mac-Mahon a abandonné la cause conservatrice et nous a livrés à l'ennemi.

Il avait son plan et son plan était de rester. S'il avait voulu s'en aller, il s'y fût pris plus tôt et n'eût pas attendu que, par sa faute, la Révolution s'emparât de la France et s'y vautrât tout à l'aise.

Il n'eût pas attendu que sa main fût obligée de mettre la cynique signature qui s'étalait au-dessous du Message du 14 décembre.

PAUL DE CASSAGNAC.

La cérémonie funèbre qui a eu lieu à Notre-Dame lui inspire cette réflexion :

Cette manifestation est dirigée contre M. de Mac-Mahon, et il le subit ! Nous ne sommes pas plus royalistes que le roi, à coup sûr — nous le sommes même un peu moins, dans la circonstance — et si M. de Mac-Mahon accepte ce camouflet, nous n'avons pas l'intention de nous en indigner pour son compte.

Et c'est ce même journal et ce même publiciste qui publiaient, il y a moins d'un an, ce dithyrambe qu'il est curieux de relire :

Parlons du Maréchal :
Voilà un homme que la fortune a comblé de ses faveurs.

Il est noble, il descend des rois d'Irlande, et dernièrement encore son ancienne patrie réclamait l'honneur de cette origine grandiose, comme elle eût réclamé l'honneur d'avoir donné le jour à Fingal, à Caïrbar et aux autres héros des poèmes d'Ossian.

Il a été le type légendaire du soldat heureux. Pompée, dans les annales de Rome, ne fut pas aussi magnifiquement servi par la fortune.

Vainqueur de Malakoff, vainqueur de Magenta, duc militaire, il n'était plus seulement le petit-fils de rois, il était ancêtre lui-même, et s'il avait pu se vanter de descendre des autres, les autres désormais pouvaient se vanter de descendre de lui.

Il fut vaincu.

Dans cette défaite, il se tailla une gloire. Jamais le grand empereur, jamais Napoléon, jamais Frédéric, jamais Villars, qui sauva la France, jamais Condé, qui la grandit, ne s'entendirent appeler, de leur vivant et plus souvent héroïque et illustre.

Son épée était devenue comme l'épée surnaturelle de l'archange Michel.

Même au fourreau, elle brillait d'un éclat fulgurant.

Que faut-il penser, dit la *France*, de ce tas d'injures et de cet amas de flagorneries déposées dans le même journal par la même main ?

La *France* est vraiment naïve de poser une telle question. Les bonapartistes ont cru que le Maréchal-Président pouvait entreprendre un coup d'Etat à leur profit, et ils l'ont accablé d'éloges. Ils voient au contraire que le Maréchal

reste ferme dans le devoir, et ils l'insultent. Tout cela est fort naturel.

N'a-t-on pas fait les élections bonapartistes dans le Lot en colportant de maison en maison cette infame calomnie, à savoir que le Maréchal *ero lou toutour del pixou et qué dibio lou romena ?*

L'article qui précède était imprimé quand nous avons lu ce qui suit dans la *Gazette des Tribunaux* :

MM. Albert Rogat, rédacteur du journal le *Pays*, et Cointrie, gérant, sont cités à comparaitre devant le tribunal correctionnel de la Seine, le 12 de ce mois, pour répondre aux poursuites dirigées contre eux pour offenses envers la personne du président de la République.

Nous regrettons ces poursuites. Les insultes bonapartistes honorent le Maréchal.

Autriche et Bosnie

L'Autriche a éprouvé une si vive déception en trouvant en Bosnie et en Herzégovine une résistance à laquelle personne ne s'attendait, qu'elle est bien près de se croire et que l'Europe est bien près de la croire victime d'un malheur sans compensation. Il ne faudrait pourtant pas se laisser aller à un pessimisme exagéré. Les plus grandes et les meilleures armées, exposées aux épreuves que l'armée autrichienne subit en ce moment, n'y auraient certainement pas résisté avec plus de courage, de constance et de fermeté. Au milieu de cruels embarras, l'Autriche peut se consoler en constatant que la réforme militaire à laquelle elle travaille depuis onze ou douze ans a pleinement réussi et que l'expérience justifie toutes ses espérances.

L'introduction du service militaire universel et obligatoire risquait de détruire les qualités bien connues du soldat autrichien. Il n'en a rien été. Tous les renseignements qui arrivent du théâtre de la guerre prouvent que l'Autriche possède une armée sérieuse et respectable. Elle a d'autant plus de mérite à cela que la Délégation du Reichsrath a toujours été loin de montrer la libéralité inépuisable qui caractérise nos Chambres dès qu'il s'agit du grand intérêt de la réorganisation des forces nationales.

Malgré la parcimonie du Reichsrath, un travail sérieux s'est fait en Autriche depuis Sadowa, et les résultats, comme on peut le constater aujourd'hui, en sont excellents. Si l'on considère dans quelle contrée détestable opèrent les troupes autrichiennes, dans quelles circonstances démoralisantes elles combattent on admirera leur force de résistance, leur entraînement, leur solidité. Il n'y a en Bosnie ni routes ; ni chemins de fer, ni rivières navigables, ni canaux, ni rien de ce que les armées ont l'habitude de rencontrer à notre époque lorsqu'elles s'avancent dans un pays ennemi. C'est sur un terrain semé de rochers, dépourvu de communications, environné d'embûches, qu'il faut lutter contre un adversaire insaisissable. Et cependant les opérations sont si bien exécutées que Serajewo a été prise, presque jour par jour, au moment indiqué par les plans de la

campagne.

La mobilisation de l'armée s'est faite d'une manière très remarquable. La machine fonctionnait si bien, qu'aucun frottement ne s'y est produit. Les hommes se sont rendus à l'appel avec une étonnante ponctualité ; presque personne ne manquait au rendez-vous. Quelques divisions ont été mobilisées en douze jours, ce qui est un minimum très respectable pour une opération aussi délicate. D'après tous les témoignages, cette troupe, composée de soldats très jeunes ou de réservistes mariés et appartenant aux professions bourgeoises, se comporte admirablement au feu. Au milieu de combats partiels, d'embuscades, de gnet apens continuel la discipline, le bon esprit, la soumission au commandement ne se sont pas démentis un seul instant. Les nouveaux soldats autrichiens valent les anciens. Plaise au ciel que les nouveaux officiers vaillent mieux que leurs prédécesseurs !

C'est sur la 20^e division, la division Szapary, composée principalement de Hongrois, que les faiseurs de nouvelles ont concentré tous les efforts de leur génie inventif. On a représenté plusieurs fois déjà cette division comme dispersée, une fois même comme faite prisonnière ; on a dit qu'elle avait perdu toute une batterie de canons Uchatius, des milliers d'hommes tués ou blessés ; qu'elle n'avait pas pu emporter ces derniers, et qu'ils avaient été affreusement mutilés par les insurgés ; qu'elle avait égaré son train, et qu'elle était prête à mourir de faim. Si la moitié seulement de ces renseignements était exacte, il est clair que la division Szapary, isolée et sans renforts, aurait été écrasée, et que le général Philippovitch aurait vu ses communications avec sa base d'opérations sérieusement menacées. Tout cela ne repose donc que sur des suppositions pleines de fantaisie.

La vérité est que la division Szapary a subi les conséquences de la faute qui a présidé à toute l'occupation. Comme on n'avait pas prévu à Vienne la force de la résistance qu'on allait rencontrer, on avait sur le théâtre de la lutte des forces insuffisantes. « La 20^e division, dit le *Lloyd* de Pesth, se trouve aujourd'hui en présence d'au moins 25,000 mahométans, » Selon des informations assez dignes de foi, » ces derniers disposent de 12,000 fusils système Henry Martini, de 800 fusils système Snijders, et de 3.000 fusils de fabrication belge. Les insurgés se composent de rédifs » et de nizams bosniaques (avec 16 bouches à feu dont 6 krupp), et en majorité de mahométans de la Posavina. Le général Szapary n'avait à leur opposer, au commencement de la lutte, que 6.840 hommes. On admire la retraite de ce général plus que mainte » victoire. » En effet, cette retraite n'a pas été sans mérite. Obligé de se retirer sur Doboi et d'y attendre des renforts, le général Szapary s'y est implanté si vigoureusement qu'il a pu, avec sa petite troupe, repousser toutes les attaques des forces supérieures de l'ennemi et mettre en échec les insurgés musulmans, grossis par des bandes serbes révolutionnaires. Il tient bon jusqu'ici, et, d'après les dernières nouvelles ayant reçu du secours, il serait prêt à reprendre l'offensive.

On télégraphie de Constantinople :

Une lettre du Sultan à l'empereur de Russie, relativement au sort malheureux des musulmans en Roumélie et en Bulgarie par suite de la persécution des Bulgares, prie le czar de donner des ordres afin d'y mettre fin.

La réponse de l'empereur Alexandre manifeste son étonnement. Elle dit que les rapports des commandants ont été exagérés. Sa Majesté a ordonné de faire respecter la tranquillité de tous, sans distinction de race. Les coupables seront sévèrement punis.

Vendredi dernier le sultan a appelé Halim Pacha au palais; l'entrevue a duré 2 heures.

INFORMATIONS

Voici le texte de la lettre que M. Dufaure a adressé à M. Thiers, et dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à la cérémonie de Notre-Dame :

Vizelle, le 31 août 1878.

Madame,

Je suis encore forcé de passer loin de Paris la triste journée du 3 septembre; frappés, mes enfants et moi, d'un malheur semblable au vôtre, nous avons ici de pénibles devoirs à remplir.

Nous en avons été empêchés jusqu'à ces derniers jours par l'exigence impérieuse des affaires publiques, et elle abrégera encore notre séjour en Saintonge.

Veillez excuser notre absence, Madame, et soyez persuadé qu'aucune famille n'est mieux préparée que la nôtre, et par son propre malheur et par le souvenir qu'elle a gardé de M. Thiers, à partager toutes les douleurs de ce fatal anniversaire.

Nos cœurs seront avec vous et les prières sorties de notre modeste solitude accompagneront celles que vous entendrez dans la plus auguste cathédrale de l'Eglise de France.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'assurance de mes plus vives sympathies et de mon profond respect.

J. DUFAURE.

M. Dufaure a fait préparer, au ministère de la justice, un projet de loi destiné à modifier les conditions actuelles de la détention préventive, et à donner au détenu toutes les garanties désirables.

Il se pourrait que ce projet de loi fût soumis aux délibérations du conseil d'Etat. Dans tous les cas, il sera déposé sur le bureau de la Chambre dès la rentrée.

Le nommé Matillon, l'un des chefs communistes qui mirent le feu à Paris, vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Les instituteurs des départements, appelés à Paris, aux frais de l'Etat, pour visiter l'Exposition, se sont réunis hier une dernière fois dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et ont pris congé du ministre de l'instruction publique. L'un d'eux a remis à M. Bardoux, au nom de la délégation, une adresse qui se termine par ces mots :

« Les instituteurs auront à cœur de répondre à ce que le pays et le gouvernement attendent de leur dévouement; et, s'inspirant de vos généreuses pensées, ils s'appliqueront surtout à faire aimer à la jeunesse le devoir, la patrie et les institutions qu'elle s'est librement données. »

A cette adresse M. Bardoux a répondu par un discours que publie le *Journal officiel*. L'honorable ministre a remercié publiquement « les maîtres distingués qui, dans des conférences assidues, ont exposé des idées profondes et pratiques sur toutes les matières touchant à l'instruction primaire. Il a montré ensuite en termes éloquentes, quels fruits le gouvernement attendait de cette visite des instituteurs à l'Exposition :

« Il faut, a-t-il dit, que vous emportiez de votre voyage un amour plus profond encore de la France; il faut que vous puissiez jeter par vous-mêmes des efforts tentés depuis huit ans pour la révéler. Aidez-nous à la préserver des malheurs qu'elle a injustement soufferts ! Inspirez autour de vous toutes les énergies et tous les courages ? En un mot faites bien aimer notre cher pays ! »

« Nous vous confions nos enfants; rendez-les nous honnêtes gens et bon Français. »

Ces paroles ont été accueillies par des salves d'applaudissements. Ce même jour, de l'autre côté du Rhin, dans les gymnases, dans toutes les maisons d'école, on fêtait l'anniversaire de la capitulation de Sedan. Il y a soixante-dix ans, les ministres prussiens parlaient comme M. Bardoux à la Sorbonne. Ce douloureux rapprochement ne donne-t-il pas une éloquence particulière aux mâles exhortations du ministre français ?

Le total général des entrées à l'Exposition, du 1^{er} mai au 31 juillet, s'est élevé à 6,570,093 plus de trois fois la population entière de Paris. Si l'on ne veut tenir compte que des entrées avec tickets, on constate encore que le palais du Champ de Mars a reçu la visite de 5,056,139 personnes : le nombre correspondant, en 1867, était de 3,846,479, chiffre qui parut alors très élevé, et à juste titre; mais toutes les espérances sont, cette fois, dépassées. *Chienné d'Exposition* (style bonapartiste, à Cahors).

Les examens d'admission dans les écoles nationales d'agriculture auront lieu, cette année, le lundi 14 octobre prochain, au siège des Ecoles, situées savoir :

A Grandjouan, par Nuzay (Loire-Inférieure);

A Grignon, par Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise);

A Montpellier (Hérault).

Une seconde session d'examens aura lieu le 11 novembre suivant pour les candidats qui ne pourraient se présenter à la première session, et notamment pour les jeunes gens qui accomplissent leur volontariat d'un an.

M. Teisserenc de Bort a fait connaître aux membres du conseil supérieur de l'Exposition, l'intention bien arrêtée par le gouvernement de ne publier les listes des récompenses que le 21 octobre, jour fixé pour la distribution. Mais, pour donner satisfaction à un très-grand nombre d'exposants, il est probable que la durée de l'Exposition sera prolongée de vingt jours, et que l'on donnera à chaque exposant le droit de vente pendant les derniers dix jours.

Les Anglais visent non-seulement à rester maîtres de la route de l'Inde, mais encore à s'en assurer toutes les avenues. Ils viennent d'acquiescer pour un million de livres sterling, payées comptant, l'île de Scotora, dans le golfe Persique, dont l'Italie avait songé un instant à s'emparer, et ils sont en instance auprès de l'iman de Mascate, leur créature, pour la cession de l'île d'Ormuz; une fois qu'ils auront fortifié cette dernière île, à l'instar d'Aden et de Perim, le golfe Persique sera devenu un lac anglais.

Ce sont là toujours les résultats de cette politique positiviste et réaliste que l'Angleterre n'a jamais cessé de pratiquer, au plus grand avantage de sa gloire et de sa puissance.

Les troupes que le maréchal-président de la République passera en revue le 15 septembre prochain, à deux heures de l'après-midi, sur le terrain de manœuvres de Vincennes, formeront un effectif de :

- 55 bataillons,
- 62 escadrons,
- 33 batteries.

et se composeront des troupes du 4^e corps d'armée venant des grandes manœuvres, sous les ordres de M. le général Deligny, et des troupes du gouvernement de Paris, sous les ordres de M. le général Filippi, commandant la place de Paris et le département de la Seine.

M. le général, ministre de la guerre, commandant en chef.

CHRONIQUE LOCALE

Chemin de fer de Paris à Orléans

DIX JOURS A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le jeudi, 12 septembre prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin. Le retour de Paris aura lieu le lundi 23 septembre.

Prix des Places (aller et retour)

Cahors à Paris : 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 32 fr.

Nous recevons de Rocamadour la lettre suivante :

Rocamadour, 4 septembre.

Monsieur,

Samedi, 7 de ce mois, à 5 heures du soir, s'ouvrira la retraite annuelle de Rocamadour. Il est inutile de parler de ces saints exercices, puisque chacun les connaît, il est inutile également de les recommander au public religieux, puisqu'on sait la nombreuse affluente des pèlerins qui accourent, chaque année, à cette époque, aux sanctuaires bénis de Notre-Dame.

La retraite sera prêchée par un R. P. Dominicain, dont la parole pieuse, élevée, solide et bien connue, permet de beaucoup espérer. Monseigneur de Cahors, selon sa bonté ordinaire, présidera les exercices de la retraite.

Le mardi, 10, Monseigneur l'archevêque d'Auch honorera de sa présence le vieux sanctuaire. Ce même jour, mardi, est attendu un grand pèlerinage. Enfin, ce même jour, à la nuit, procession aux flambeaux et illumination.

Des messes seront dites à toutes les heures.

Il y aura trois instructions par jour.

Que Dieu continue de bénir son œuvre !

Grandes Fêtes à Luzech.

Le programme en est splendide : Salves d'artillerie; musiciens exécutant des airs patriotiques; jeux nautiques; course aux canards; assaut du tonneau; mât de cocagne; jeu du croquant; jeu de la poêle; joute à la lance; mât de beaupré dressé sur le bateau *le Gambetta*; brillante décoration du canal et promenade sur le bateau *le Victor Hugo* où la musique jouera la *Marseillaise*; retraite aux flambeaux; bal de jour et de nuit; feu d'artifice d'un fournisseur de Paris avec emblèmes nationaux; feux de bengale dans divers quartiers; brillantes illuminations, etc.

Accueil « fraternel » aux étrangers.

17^e CORPS D'ARMÉE. — GRANDES MANŒUVRES

A Monsieur le Directeur du *Journal de Lot-et-Garonne*.

Astaffort, le 4 septembre 1878.

Monsieur,

Hier, 3 septembre, la 65^e brigade, général Minot, est partie de Lectoure, se dirigeant sur Astaffort, par la route dite de Nérac, qui suit la rive gauche du Gers. Elle marchait dans l'ordre suivant : En avant-garde, un bataillon du 2^e de ligne, suivi du 9^e avec le reste de l'artillerie entre les deux.

Arrivé à la hauteur de Saint-Mézard, le général Minot est prévenu par ses éclaireurs qu'une brigade ennemie a pris position en arrière de la route qui conduit de la Montjoie à Astaffort, par la Croix-Blanche. Cette brigade, composée du 7^e de ligne et du 11^e, occupait les hauteurs de Mestreau et Montastruc; le 7^e à droite, le 11^e à gauche, le 29^e bataillon de chasseurs en réserve vers Balay.

La brigade Minot fit établir une batterie à la Croix-Blanche pour protéger le déploiement de son infanterie.

Le 9^e de ligne s'établit au château d'Ecalup et déploya immédiatement ses tirailleurs. A sa droite, le 20^e occupa l'espace compris entre la Croix-Blanche et Couget.

A la suite d'un mouvement de flanc des tirailleurs du 9^e, se trouva momentanément séparé du 20^e. Le 7^e de ligne essayant alors de couper la ligne de bataille de la 65^e brigade, fit avancer ses réserves en colonnes de compagnie vers l'espace inoccupé. Mais, pris en flanc par les feux de salve que lui envoyait le 9^e et battu en tête par l'artillerie de la Croix-Blanche, il dut renoncer à exécuter son mouvement.

Ainsi finit la manœuvre. A 3 h. 1/2 la 33^e division, tout entière, entra dans Astaffort d'où elle est partie aujourd'hui, 4 septembre, à 4 heures du matin.

Lecture, 4 septembre 1878.

La 33^e division d'infanterie, sous les ordres du général Patrel, s'est dirigée aujourd'hui, d'Astaffort sur Lectoure par la route de Tarbes à Périgueux. Son avant-garde était composée du 9^e de ligne sous les ordres du général Minot. Arrivé à Sainte-Mère, le général est averti que l'ennemi occupe les hauteurs de Saint-Avit et Frandat. Les éclaireurs ont signalé les avant-postes ennemis vers Pasqué.

Le général Minot fait immédiatement occuper la hauteur en arrière de la ferme de Manhourat par une batterie d'artillerie, tandis que le régiment d'avant-garde prend position sur la droite, vers la ferme de Majolin.

Sous la protection de cette batterie et du 9^e de ligne, la division prend son ordre préparatoire de combat. Le reste de la 65^e brigade (20^e de ligne), se forme en arrière du 9^e, tandis que la 66^e brigade prend position de Larroque à Corebousset, ayant en première ligne le 7^e, et le 11^e en réserve.

Peu à peu les tirailleurs de la 33^e division repoussent ceux de l'ennemi, et après un feu très nourri, fortement appuyés d'ailleurs par 3 batteries en arrière (au Peyré, à Manhourat et à Corebousset), s'emparent des positions de Pasqué, à droite et Frandat à gauche. Il était alors 11 heures et demie.

Le mouvement en avant s'est alors accentué, la 65^e brigade ayant pour objectif le village de Laint-Avit et la 66^e brigade (général Mangin), se dirigeant sur le château de Lacassaigne.

L'ennemi a parfaitement su profiter d'une position dominante. Cependant, accablé sous le feu supérieur de l'artillerie de la 33^e division, qui avait éteint le feu de la sinne, il a dû abandonner successivement toutes les positions et se retrancher dans le village même de Saint-Avit.

Là, il a opposé une résistance opiniâtre qui n'a pu cependant empêcher le cercle de feu qui l'étreignait de se resserrer encore. Arrivé à 200 mètres environ de la position l'assaillant a été obligé de l'enlever à la baïonnette.

La manœuvre s'est terminée vers midi. A 4 heures et demie, les troupes de la 33^e division entraient dans leurs cantonnements, à Lectoure.

LE SCANDALE D'AUCH.

Les débats de cette ignoble affaire se sont ouverts le 4 septembre devant le tribunal correctionnel d'Auch. Il est temps que le jour se fasse sur cette affiliation de débauchés. Mais aussi, nous pensons avec M. le procureur de la République que les journaux ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus à la plus grande circonspection; le journal, surtout dans nos contrées, n'est pas lu seulement par le père de famille, c'est au contraire bien souvent l'enfant qui en fait la lecture, aussi croyons-nous de notre devoir de garder, non pas le silence, mais la plus grande discrétion dans le compte rendu de cette affaire.

Le tribunal est présidé par M. Solon, magistrat d'une grande autorité de caractère, esprit énergique, distingué.

Au banc de la défense, M^e Albert, M^e Favrel, tous les deux du barreau de Toulouse; M^es Compas, Bonassises, Corrent de Labadie, du barreau d'Auch.

Les accusés sont au nombre de onze; deux sont en fuite. Ils sont prévenus, les uns d'avoir excité les mineurs à la débauche, les autres de s'être livrés à des actes qui constituent des outrages publics à la pudeur.

Le greffier lit l'ordonnance de renvoi qui atteste que les accusés se sont livrés à leur in-

à peu près sur toutes les promenades... Le greffier procède à l'appel des témoins, au nombre desquels se trouvent deux ou trois hommes; puis le président commence l'interrogatoire des accusés qui sont de deux natures, civils et passifs. Il est difficile de retracer les détails qui sont donnés et qui peignent des mœurs, des habitudes intéressantes seulement pour les juristes qui s'occupent de médecine légale. Tout ce qu'il nous paraît permis de dire aujourd'hui, c'est qu'à l'instigation d'un nommé Martin, épicière et ancien zouave, de retour d'Afrique, il s'était organisé, à Auch, une société de débauchés. Martin en était le grand chef. Il présidait les réunions. Malheureusement à il pu fuir en Espagne et le procès manque ainsi de son intérêt principal. M. le président procède, avec beaucoup de tact, à l'interrogatoire des accusés; ceux-ci répondent avec gêne, embarras et on leur arrache difficilement des aveux. Puis l'audition des témoins commence.

La peine de mort prononcée contre Courtade, l'assassin du Gers, a été commuée.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

Table with 3 columns: JOURS, SAINTS, FOIRES. It lists the days of the month, the corresponding saints, and the markets (foires) for each day.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 31 Août au 7 Juillet.

Naissances. Aubert, Mélanie, à Lacapelle. Héron, Thérèse, rue Darnis. Blanc, Léon, à Larozière. Naucles, Pauline, rue Fangas. Mariages. Breil, Louis et Guichés, Marthe. Amouroux, Jean et Bataille, Pétronille. Décès. Dissès, Catherine, 52 ans, Place au Bois. Delsol, Léon, 2 mois, 1/2 rue Cupucine. Carriol, Jeanne, 61 ans, rue Donzelle. Soulié, Jeanne, 7 mois, rue Donzelle. Deilles, Etienne, 18 mois, (hospice). Combarieu, Jeanne, 80 ans, rue Sainte-Barbe. Lescale, Antoinette, 48 ans, à Saint-Georges. Pour la chronique locale: A. Layton.

Le sinistre sur la Tamise.

On sait qu'un épouvantable malheur est arrivé mardi soir sur la Tamise, en face du célèbre arsenal de Woolwich.

Le steamer la Princesse-Alice, un des plus grands bateaux d'excursion du port de Londres était parti à onze heures du matin pour Gravesend et Sheerness, avec 600 passagers que le beau temps avait engagés à faire une promenade jusqu'à l'embouchure de la Tamise.

La descente se fit très heureusement, et le soir à six heures, le bateau partit de Gravesend pour remonter le fleuve.

A huit heures, il arrivait en face de Woolwich. A ce moment, un autre bâtiment à vapeur le Bywell-Castle, descendait la Tamise. Les deux bateaux qui naviguaient juste au milieu du courant, s'abordèrent dans l'obscurité. Le choc fut terrible. Des cris désespérés s'élevèrent aussitôt du bateau d'excursion.

Au milieu d'une confusion inexprimable, quelques passagers parvinrent à sauter sur le Bywell-Castle, mais la masse des excursionnistes reflua sur l'arrière du navire, en voyant avec terreur que l'avant avait été brisé et s'enfonçait sous l'eau. Les cris des femmes et des enfants étaient véritablement déchirants.

Il y avait bien à bord de la Princesse-Alice une douzaine de bonées et de canots; mais dans l'obscurité et au milieu du désordre, il fut impossible d'en tirer le moindre parti, et le navire, s'enfonçant progressivement, disparut cinq minutes après avoir reçu le choc fatal.

Quelques batelets s'étaient dirigés en toute hâte vers le lieu du sinistre. En outre, le Duc de Teck, autre bateau d'excursion qui suivait de près la Princesse-Alice, atteignit en peu d'instants le même point; à ce moment le fleuve sur une étendue de plus de 100 mètres, était couvert de malheureux qui se débattaient en poussant des appels désespérés.

On parvint à sauver une centaine de personnes, dont une douzaine de femmes seulement. On les débarqua sur les deux rives de la Tamise et on les porta dans les hôtels les plus voisins, où l'on transportait en même temps les cadavres qu'on recueillait çà et là.

D'après les calculs les plus modérés, on estime à plus de cinq cents personnes le nombre des victimes. Les femmes et les enfants y sont dans une très-forte proportion.

Un domestique du bord, qui se trouve parmi les personnes qu'on a sauvées, a pu raconter de la manière suivante la terrible scène:

« Au moment de la collision, j'étais dans le salon, où se trouvaient seulement une quinzaine de personnes. Nous avons senti successivement deux secousses. La première n'a pas été très forte, à tel point que j'ai dit à une femme de chambre du bord: « Nous avons dû heurter une grosse barque. » Mais immédiatement après s'est produit un autre choc beaucoup plus violent, accompagné d'un fracas épouvantable. J'ai sauté sur le pont et au milieu du tumulte et des cris, j'ai entendu l'eau se précipiter dans la cale du navire comme un torrent dans un gouffre.

« J'ai compris instantanément que nous allions couler sur place. Je me suis alors penché vers la porte du salon en criant: Montez sur le pont, nous allons sombrer. Je n'oublierai de ma vie la scène dont j'ai été témoin. J'ai couru à une jeune fille avec laquelle j'étais fiancé, je l'ai prise sur mes épaules, j'ai sauté par-dessus le bord, et, comme je suis bon nageur, j'ai pu me diriger vers le rivage. Mais au moment où j'allais l'atteindre, la pauvre enfant m'a échappé et a été entraînée par le courant. J'ai plongé pour la rattraper, je n'ai jamais pu la retrouver.

« A côté de moi était un gentleman que je voyais couler; je lui ai porté secours et je l'ai soutenu jusqu'au moment où nous avons été secourus tous les deux par une barque.

Ce domestique affirme que le bateau, qui les a coulés a continué sa route, sans même tenter de mettre un canot à flot. D'après les renseignements recueillis depuis, il paraît, au contraire, que le Bywell-Castle, aussitôt après s'être dégagé, a jeté l'ancre, près de l'endroit où il se trouvait et a fait tout son possible pour sauver les malheureuses victimes. Le Bywell-Castle est un bateau charbonnier qui faisait le trajet de Londres à Newcastle.

On est sans renseignements jusqu'à présent sur les causes de cette épouvantable collision. Il paraît certain que, quelques secondes avant la rencontre, on s'est hélé d'un bord à l'autre pour s'avertir réciproquement du danger. Il est possible que ces cris aient contribué au sinistre, chacun des deux navires ayant voulu changer de route et s'étant jeté sur l'autre.

La population de Londres est consternée par ce désastre, sans précédent, au moins quant au nombre des victimes.

La reine a fait exprimer, par le télégraphe, aux parents et aux amis des victimes de la catastrophe de la Reine-Alice, toute sa sympathie. Le lord-maire a ouvert une souscription en faveur des parents nécessiteux des victimes de ce sinistre.

A Woolwich, la police s'occupe activement de dresser la liste des victimes dont on a retrouvé les corps, d'après les papiers, vêtements et autres moyens de reconnaissance. Jusqu'à présent, on n'a reconstitué que l'identité d'une trentaine de personnes.

On raconte des épisodes navrants. Une malheureuse femme a vu mourir son mari et ses trois enfants. Elle en avait un dans les bras. Il lui a été enlevé par le flot. Elle a pu être sauvée.

P. S. — D'après les renseignements arrivés à la dernière heure, le nombre des victimes serait encore plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord. Le Steward a dit qu'on était 750 personnes à bord. On n'en a sauvé que cent. Il y aurait donc 650 noyés?

C'est une véritable catastrophe.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot)

Versailles, 6 septembre, soir.

Je vous ai dit il y quelques jours, que M. Dufaure faisait préparer à la chancellerie un projet de loi tendant à modifier les conditions de la prison préventive. La nouvelle est aujourd'hui confirmée, mais le projet en question ne porte pas simplement sur les conditions de la prison préventive. M. Dufaure s'est également préoccupé d'améliorer les conditions de l'instruction qui, aux termes de la loi, est actuellement secrète.

D'après des renseignements dont je puis vous garantir l'exactitude, la réforme qu'on étudie consisterait à accorder aux prévenus l'assistance d'un défenseur à leur choix lorsqu'ils seraient appelés devant le juge d'instruction. Quand les prévenus n'auraient pas choisi de défenseur, on leur en donnerait un d'office. De la sorte, on atténuerait les graves inconvénients du secret de l'instruction.

Il est aussi question de limiter à deux le nombre des mandats qui pourraient délivrer les juges d'instruction. Actuellement, il existe sept ou huit sortes de mandats; il n'y en aurait plus désormais que deux: le mandat de comparution et le mandat d'arrestation.

Ce projet si important ferait suite à celui que M. le Garde des Sceaux a déjà présenté au Sénat à la veille des vacances, et qui modifie les conditions d'exercice du droit d'extradition en l'entourant de garanties plus sérieuses que par le passé pour les intérêts.

Bourse de Paris

Cours du 7 Septembre.

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 6 sept., Cloture précédente. It lists various financial instruments and their prices.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 7 Septembre 1878. (63)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE Par Adolphe FAYRE. Seconde Partie.

LA TASSE DE TISANE

VIII

— Cette tisane a bien mauvais goût, dit-elle. — C'est que vous l'avez laissé refroidir, répondit la mère Taupier. — On que plus rien ne me paraît bon, répliqua Louise. Allons maintenant devant mon juge, et que Dieu ait pitié de nous! La jeune femme eut hâte de sortir, car elle sentait son courage faiblir au moment suprême, et elle voulait tenir parole à Mariette. Dans l'antichambre, elle trouva le Hollandais, et la vue de cet homme ranima sa colère.

— Venez, dit-elle, je suis... Le comte vit, par la porte entrouverte, la mère Taupier déposer la tasse sur le guéridon.

— Elle a bu, murmura-t-il, il n'y a plus à reculer, il faut frapper le dernier coup rapidement, car ce poison tue vite. Et il suivit la jeune femme jusqu'au cabinet du prévôt des marchands.

Madame Lepelletier marchait d'un pas ferme. Devant elle, les gardes s'écartèrent; elle ouvrit la porte et Rheinberg entendit la voix du prévôt s'écrier: — Qui donc entre sans mon ordre!

— Moi! répondit Louise. A la vue de sa femme et de Rheinberg, le prévôt se leva en pâlisant: — Ah! fit-il, je vais donc savoir la vérité!

IX

LES DEUX LETTRES

Le prévôt arrêta son regard sur Louise, dont l'état de surexcitation ne lui échappa pas.

— Qu'avez-vous, madame? Pourquoi montrez-vous tant d'agitation?

— Osera-t-elle se livrer elle-même? se dit le Hollandais à part en franchissant le seuil du cabinet et repoussant derrière lui la porte qu'il referma. Louise était trop engagée pour pouvoir

s'arrêter en chemin; elle avait préparé un discours dans son esprit, mais ce qui arrive souvent, une fois le moment venu, elle ne se rappela plus rien.

Alors tendant le bras et désignant du doigt le comte de Rheinberg, elle dit avec solennité, à voix haute et lente: — Cet homme... vous devez vous en souvenir, j'ai demandé pour lui votre protection. On l'accusait devant moi, je l'ai défendu... j'ai dérobé le coupable au châtimement... C'est un crime et je m'en repens... Une mère en pleurs vous demandait réparation pour sa fille enlevée. J'ai égaré votre justice...

— Vous, Louise! s'écria le prévôt.

— Aujourd'hui, je viens vous dire: Votre devoir est de le punir, car il est bien coupable de tout ce dont on l'accuse. La justice du roi protège tous ses sujets, les plus élevés; protégez donc ceux que cet homme a opprimés, car vous représentez la justice du roi!

Louise se tut, restant le bras dirigés vers le Hollandais et comme voulant le foudroyer de ses accusations.

Le comte, impassible, n'avait pas fait un geste. Dans une posture à la fois humble et digne, il attendait que Madame Lepelletier eût terminé sa terrible apostrophe.

Le prévôt, plus inquiet qu'il ne voulait le paraître, mais espérant que sa femme était innocente puisqu'elle osait accuser le comte, et se livrant bientôt au doute en

voyant le calme de Rheinberg, subissait un infernal martyre.

Il se maîtrisa cependant.

— Qu'avez-vous à répondre, monsieur? dit-il enfin au Hollandais.

— J'ai à répondre, dit le comte avec assurance, qu'une accusation ainsi formulée ne signifie rien. C'est le comble de la démence.

— Monsieur! fit le prévôt avec sévérité.

— Je viendrais vous dire, moi, continua le comte en élevant la voix, que votre femme est infidèle et coupable, quel cri s'échapperait de vos lèvres?

— Des preuves! des preuves! s'écria le prévôt, avec force.

Quant à Louise, elle garda le silence, elle se contenta de supporter sans rougir le regard interrogateur de son mari, qu'elle pouvait traduire ainsi: — Vous l'entendez? justifiez-vous?

Le Hollandais s'était empressé de reprendre la parole.

— Des preuves! fit-il, c'est par ce seul mot que je répons à madame. Vous m'accusez, où sont vos preuves? Louise n'hésita pas: — Dans la conviction, dit-elle, de cette malheureuse mère que depuis longtemps vous réduisez au désespoir, dans le témoignage de tous ceux qui étaient là au jour de l'accusation et que j'ai récusés, moi... enfin, dans l'aveu que vous m'en avez

fait vous-même.

— Pourquoi donc alors, repartit le comte, m'avez-vous protégé si vous étiez si certaine de ma culpabilité? Quel intérêt si grand prenez-vous donc à un inconnu que, non-seulement vous démentiez ses accusateurs, mais que vous sollicitiez pour lui la protection de votre mari? Si vous n'étiez pas convaincue de mon honorabilité, quel motif vous poussait donc à me sauver?

Le comte allait droit au but; devant cette question il n'y avait pas de subterfuge possible. Ces deux hommes dont l'intérêt était contraire avaient les yeux attachés sur la jeune femme.

— Qu'allait-elle dire? Elle chercha un moment et sentit tout le sang de son être envahir sa poitrine.

— Ne le devinez-vous pas? ce motif, dit-elle enfin à son mari, le misérable veut que moi-même...

— Non, dit le prévôt comme répondant à ses pensées secrètes, ce qu'il veut, je le sais! Il veut raviver la plaie de mon cœur. Il veut attiser ce feu jaloux dont il a jeté les étincelles dans mon âme... Oh! monsieur le comte, que vous mentiez ou que disiez vrai, il est temps de mettre un terme à vos infénales réticences. Vous n'avez dit que vous parleriez... parlez donc!

(A suivre.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sommaire du dernier numéro:
 I. — Mémoires et Notices.
 Ch. de Uffalvy. — Voyage au Zarafchâne, au Ferganah et à Kouldja.
 Dr E. T. Hamy. — Le Descobridor Godinho de Eredia (avec cartes dans le texte).
 II. — Correspondances, nouvelles et faits géographiques.
 Savorgnan de Brazza. — Expédition française de l'Ogoué. Lettre adressée à M. le président de la Société de géographie, et à M. le commandant Boitard, commandant du Gabon.
 III. — Actes de la Société.
 Séance extraordinaire de distribution de prix.

Procès-verbaux des séances.
 Ouvrages offerts à la Société.
 Table des matières du tome XV (6^e série).
 Cartes.
 C. E. de Uffalvy. — Cartes ethnographiques du Ferganah, du Kohistan et le district de Kouldja.
 Bureaux, 58, rue des Ecoles, Paris.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 922^e livraison. (7 sept. 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Textes et dessins inédits. — Onze dessins de Ferdinandus, E. Bayard, Th. Weber et A. de Bar, avec deux cartes.
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 301^e livraison (7 septemb. 1878). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, Deuxième Partie, par J. Girardin. — Quatre Epingles, par H. de la Blanchère. — L'Exposition Universelle de 1878 : la Russie, par L. Sevin. — Grand-cœur, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. — Promenade à l'Exposition, par Albert Levy.
 Dessins : A. Marie, H. Clerget, Delort, Bonnafoux.
 Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

Livret des familles.
 MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

ACHETEZ VOS MONTRES

79, Grande-Rue, à Besançon.
 Chez **A. ROBERT**, Fab.
 Économie réelle. — Garanties sérieuses.
 Chiffres et Décorations à votre goût. Renseignements gratuits et francs.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés.
 Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 15 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

AU GRAND MAGASIN UNIVERSEL

J. LARRIVE

rue de la Liberté, à Cahors (Lot).

Spécialité d'Articles

POUR LE CLERGÉ & COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Draps et Mérinos pour soutanes, Escots religieux, Serge et Flanelle de santé, Nappes, Lavabos et Devants d'Autel brodés or.

- Rabats, Ceintures,
- Calottes, Barrettes, Ceinturons,
- Bonnets grecs, Cordons d'aube, Surplis,
- Soutanes, Encens de la catholicité,
- Braise-encens, Mouchoirs fil de Cholet,
- Toiles, Nappes et Serviettes.
- Couvre-pieds et Couvertures.



- Lampes économiques à essence de pétrole,
- Veilleuses du sanctuaire brûlant 240 heures,
- Tapis d'Aubusson pour Eglise et appartement,
- Tapis aloès, Coco, Manille pour passage,
- Tapis de table et descentes de lit,
- Toiles cirées, Nattes et Paillassons.
- Calicots, Toiles à matelas.

CONFECTIONS POUR ECCLÉSIASTIQUES :

Mantelats mérinos double chaîne.....	14, 16, 18	Manteaux, drap bleu et noir.....	45, 50, 60
— drap de Sedan.....	15, 18, 20, 22	Calottes et Caleçons.....	5, 6, 50, 8
Douillettes alpaga et mérinos.....	18, 20, 22, 25	Pantalons.....	8, 10, 12
— mérinos dble chaîne ouatées. 40, 42, 45, 48, 50		Gilets flanelle de santé.....	6, 7, 8 et 10
— imperméables.....	45, 50, 55	Semelles hygiéniques contre le froid aux pieds.	1

ÉTUVES

Établissement d'Hydrothérapie Médical

M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Cahors, depuis quelques années, un Établissement Hydrothérapique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bain-sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé.
 Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle
 PARIS.

A VENDRE
 EN BLOC OU EN PARCELLES
LE DOMAINE DE RÉVEILLON
 situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtiments en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE
 UN
HARMONIUM
 PRESQUE NEUF,
 Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris,
 Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.
 S'adresser au bureau du Journal.
 On donnera toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE
 Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres.
 S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
 SERVICE DES FOURRAGES

Le samedi 23 septembre 1878, à une heure de relevé, il sera procédé

CORPS D'ARMÉE	DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS de Fouritures	EFFECTIFS qui serviront de base aux marchés (chevaux)
47 ^e	Lot	Le département	150

Le public pourra prendre connaissance, à l'Intendance du corps d'armée, dans les bureaux de la Préfecture et dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, au chef-lieu de chaque département ou arrondissement de fouritures, de l'instruction, du cahier des charges, de l'état des places et gîtes dont se compose chaque arrondissement de fouritures, et de la formule de marché.

Les personnes qui voudront concourir aux adjudications devront déposer, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire du chef-lieu de département ou d'arrondissement où se réunira chaque commission, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leurs noms, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité. Le dépôt de cette déclaration devra être fait douze jours francs avant la date fixée pour l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

Après le délai sus-indiqué, aucune

à l'adjudication publique des fouritures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise pendant l'année 1878-1879. Le service s'applique aux fouritures à faire dans la généralité des places, gîtes et localités de chaque département ou arrondissement, savoir :

déclaration n'est plus reçue et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations est définitivement close.

La commission délibère sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires au jour fixé par le Président. Peuvent prendre part à l'adjudication, mais seulement après décision favorable de la commission, qui statue souverainement en séance d'adjudication, toutes les personnes qui, n'ayant pas été exclues localement, justifient de leur admission dans un autre arrondissement de fouritures.

Nota. — Les arrondissements de fouritures pour lesquels il n'aurait pu être traité seront remis en adjudication deux semaines après la date indiquée ci-dessus, et jour pour jour : ainsi les adjudications infructueuses du samedi 28 septembre seraient recommencées le samedi 12 octobre.

Versailles, le 28 août 1878.

Pour copie conforme :

Le Sous-Intendant militaire,
 E. CARRIÈRE.

GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
 SEPTIÈME ANNÉE
 Paraît tous les Dimanches.
 PAR AN
 4 FRANCS
 Sommaire politique et financier — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc. — Rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Cours particuliers par correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite
 LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUTS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ABONNEMENTS D'ESSAI
 2 F. Première Année
 AVEC LA PRIME GRATUITE
 ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE 50, Rue Taillout, Paris.
 Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taillout, 50, où elle exerce tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

MALADIES DES FEMMES

Guérison sans repos ni régime, par M^{me} LACHAPELLE, maîtresse sage-femme. Les moyens employés, aussi simples qu'infailibles, sont le résultat de longues observations pratiques dans le traitement de leurs affections spéciales, causes fréquentes et souvent ignorées de leur stérilité, langueurs, palpitations, débilités, faiblesse, malaises nerveux, maigreur, etc.

Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures, 27, rue du Mont-Thabor (près les Tuileries), à Paris.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAÏQUE
EAUX-BONNES
 B.-Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre.
 Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
 Préviens sûrement la Phthisie pulmonaire.
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.